

Chers Coteriers,

Un mot pour vous faire un bref résumé de cette matinée du 1/04 au siège de Paris, étaient absentes les Cayennes de Marseille, Bordeaux et Lyon. Cette réunion a été organisée par la Cayenne de Paris, elle faisait suite à la réunion du 11 mars de Lyon. Une trentaine de Compagnons étaient présents.

Le Compagnon Morel a ouvert le débat en nous faisant part de sa surprise et du fait que des réunions "secrètes" se tenaient et que cela était préjudiciable à l'unité de notre corps de métier. Nous lui avons répondu que ces réunions n'avaient rien de secrètes, seul le bouche à oreille a fonctionné et tous ceux qui voulaient nous rencontrer ont pu le faire quelques soient leurs sentiments à l'égard de cette "initiative". J'ai fait remarquer aux Compagnons que j'avais évoqué cette "initiative" par deux fois lors de réunions nationales mais que l'on ne m'avait jamais questionné en retour !

Après cette mise au point, le Compagnon Gallard nous a lu un courrier résumant notre volonté d'agir et ces raisons. Il vous sera communiqué prochainement. La Coterie Morel a fait un tour de table pour demander le sentiment de chaque Compagnon présent. Cela a permis un échange réel dont je ne pourrai vous retranscrire la totalité.

Néanmoins, je vais en tracer quelques lignes directrices :

- Interrogation et désaccord sur la politique menée par l'AOCD, et désaccord sur "l'initiative engagée", point de vue exprimé par deux Compagnons, mais sans dialogue possible par la confrontation des idées. La seule issue étant le respect mutuel des positions affirmées de part et d'autre.
- Beaucoup de questions de Compagnons sur le thème "pourquoi agir en dehors", nous devrions négocier notre projet au sein de l'AOCD, évidemment la réponse à cette question donne aussi les raisons de notre action. Nous avons réaffirmé toutes les propositions faites ces dernières années qui ont toutes été balayées du revers de la main par le Conseil. Je crois que vous êtes suffisamment avertis des différents soubresauts que nous avons vécus ensemble. Enfin agir au sein de l'AOCD, c'est évidemment engagé la responsabilité juridique et morale de son président et par conséquent aucune initiative ne peut être possible sans son accord. Malheureusement, quelques anciens de la Cayennes de Paris ont du mal à comprendre cela, pour eux tout est toujours possible.... eh bien qu'ils essaient!!
- Une de nos affirmations forte et qui a été reçue par l'ensemble des Compagnons est le fait que notre Compagnonnage de Tailleur de pierres existait avant l'AOCD et devra exister après ; De fait nous devrions considérer nos rapports avec l'AOCD non plus comme exclusif mais comme un partenaire parmi d'autres, bien sûr cette position ne fait pas l'unanimité mais les Compagnons qui acceptaient cette idée me semblaient majoritaires.
- Certains ont exprimés leur attachement à l'AOCD parce qu'elle était une construction du Compagnon Jean Bernard, certes, en réponse nous avons invité les Compagnons présents à relire ces articles datant d'avril, mai et juin 1987. Ils expliquent ce qui se passe aujourd'hui. La coterie Burté en a distribué une vingtaine d'exemplaires. La lecture de ceux-ci vous délivrera du sentiment de culpabilité qui pourrait vous étreindre.
- Quelques anciens ont demandé ce que les jeunes allaient faire pour la formation en dehors de l'AOCD : des Compagnons itinérants ont répondu par l'énumération d'une semaine à l'AOCD : lundi cours de Français, mardi cours de math, mercredi causerie, jeudi réunion communautaire, le vendredi sans objet, le samedi cours entre itinérants ou les plus anciens apprennent au plus jeunes. En quoi l'AOCD est-elle présente dans la retransmission de notre métier ? l'aide donnée porte sur les cours d'enseignements généraux et donc en dehors de la structure le manque sera seulement sur ces cours.
- Les débats ont repris après que certains Compagnons de la Cayenne de Paris aient orienté les discussions sur le fait que nous trahissions nos engagements pris à l'adoption et à notre réception. Plusieurs Compagnons sont intervenus pour rappeler qu' "à aucun moment la structure de l'AOCD n'était mentionnée dans nos passages et qu'engagé les débats dans cette direction était hors sujet ; les mêmes initiateurs ont voulu faire admettre aux autres Compagnons que nous ne pouvions prétendre faire du Compagnonnage si l'ensemble des compagnons ne nous reconnaissaient plus comme HCPTDP, cette affirmation a provoqué une levée de bouclier de pratiquement tous les autres Compagnons, à plusieurs reprises ce même groupe de Compagnons a prononcé le mot de scission: nous récusons ce terme, nous ne voulons pas briser l'unité du métier, qui nous obligera à cela, si ce n'est nos propres corporants, nous demandons une tolérance pour la pérennité de notre métier en permettant de nouvelles actions qui nous enrichirons mutuellement. Réaliser cela ne tient qu'à nous, évidemment nous vous obligeons tous à travers cette initiative mais n'avons-nous pas déjà trop tardé ?
- Les différents outils de la corporation ont été évoqués, les Compagnons ont constaté que ces outils étaient plus tournés vers la formation continue que vers la formation de nos itinérants, nous n'avons pas

rebondi sur ce constat, considérant que cela n'est plus d'actualité dans ce qui nous engage. Enfin la Cayenne de Paris décide d'une réunion le 6 mai 2000 pour que les Compagnons de toutes les Cayennes se prononcent sur la légitimité d'une telle action.

Mon sentiment est plutôt positif car une tolérance s'est manifestée et bien qu'il n'y ai pas eu de vote ce jour, il m'a semblé que les Compagnons présents favorables à cette initiative étaient majoritaires. Rien n'est acquis à ce jour et tout reste fragile.

Merci de me faire part de vos remarques. Fraternellement à tous.

La Sincérité de Redon.